

Critères pour une « pratique inclusive » dans l'établissement

- **Communication :**

- Utiliser un vocabulaire adapté (classe, dispositif, local) / intégration, inclusion, inclusif ...
- Informer, faire connaître, valoriser le dispositif dans l'établissement. (« Pique de rappel » du fonctionnement du dispositif à chaque nouvelle rentrée scolaire)

- **Posture du coordonnateur :**

- Ajuster sa posture vis-à-vis des élèves
- Ajuster sa posture vis-à-vis des familles
- Ajuster sa posture vis-à-vis de l'équipe

- **Inclusion :**

- Prendre en compte tous les paramètres de l'inclusion.
- Travailler sur les représentations et les peurs de l'inclusion.
- Mettre en place des retours d'élèves sur leur vécu d'inclusions.
- Définir des attentes pour l'inclusion (objectifs).
- Prendre appui sur l'AVS pour les inclusions
- Co-construire des situations d'inclusion.

- **Faire équipe en établissement :**

- Porter ensemble (équipe et chef d'établissement) le projet inclusif
- Recentrer l'accueil de l'élève sur ses besoins éducatifs, pédagogiques, relationnels particuliers de l'élève (« lâcher-prise »)

- Favoriser la pratique inclusive inversée (« Donnant-donnant »)
- Solliciter les retours de professeurs qui accueillent en inclusion et en tenir compte.
- **Les partenaires :**